

der des allègements fiscaux à ses amis du milieu des affaires. Personne n'aurait jamais cru. . .

Une voix: Et nos partenaires coopératifs?

Mme Langan: Parlons-en. Vous pourrez me poser des questions à ce sujet quand j'aurai terminé mes remarques, monsieur le Ministre.

Je n'ai pas à présenter des excuses parce que j'expose les principes fondamentaux des néo-démocrates, et je n'en ferai pas non plus. J'aurais des questions à poser aux députés à propos de leurs principes fondamentaux, mais je ne crois pas que le moment soit opportun.

Nous devrions par contre nous demander comment nous en sommes arrivés à être saisis d'un projet de loi émanant d'un gouvernement conservateur qui est censé reprendre aux riches aujourd'hui.

Une voix: C'est ça. Aujourd'hui.

Mme Langan: Je le répète. Si vous avez 30 ans et que vous gagnez 30 000 \$ aujourd'hui, votre pension aura été récupérée lorsque vous prendrez votre retraite. Si vous avez 40 ans et que vous gagnez 40 000 \$ aujourd'hui, votre pension aura été récupérée lorsque vous prendrez votre retraite. N'allez donc pas me dire que cet argent est récupéré auprès des riches. Il s'agit des gens à l'aise. Ceux qui touchent 50 000 \$ de nos jours ne sont pas riches. Ces sont les gens à l'aise d'aujourd'hui et les pauvres de demain. N'essayez donc pas de leurrer les Canadiens.

Une voix: C'est à eux qu'ils s'en prennent.

Mme Langan: N'essayez pas de dire aux Canadiens que vous allez prendre cet argent chez les riches. Aujourd'hui, vous vous en prenez aux Canadiens à revenu moyen et demain, vous vous en prendrez aux pauvres.

Il est absolument essentiel que les Canadiens se rendent compte que le présent gouvernement conservateur a encore essayé de leur faire accroire qu'il leur rend service en prenant aux riches, alors qu'il se propose, en fait, de prendre aux Canadiens à revenu moyen et aux pauvres. Pendant ce temps-là, le Sénat libéral, qui proteste dans les termes les plus condescendants de son attachement au principe de l'universalité, propose deux misérables petits amendements alors qu'il a effectivement le pouvoir de bloquer le projet de loi.

On nous accuse, nous, les néo-démocrates, de courtiser tout à coup le Sénat. Ce n'est pas vrai. Ce que nous

Initiatives ministérielles

disons, en fait, c'est que tant qu'à avoir un Sénat, autant s'arranger pour qu'il défende les intérêts des Canadiens. Si le gouvernement a le moindre de coeur, s'il peut se reprendre en main—car il semble avoir un peu de mal à même décider ce que la Chambre va faire d'un jour à l'autre—je le supplie de ne pas compter sur le Sénat pour retirer ce projet de loi, mais d'avoir assez de courage et de respect à l'égard des Canadiens, des gens qui font ce pays, des gens qui ont effectivement édifié notre pays au nom de nos retraités, pour retirer ce projet de loi.

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Madame la Présidente, je félicite la députée pour son excellent discours.

Les Canadiens ne se fatiguent sans doute pas d'entendre combien odieux sont vraiment les gens d'en face. Quand on parle de loi injuste, inique et obscène, on pense à la disposition que vous avez mentionnée et selon laquelle un couple marié gagnant ensemble 98 000 \$, soit 49 000 \$ chacun, ne serait pas touché par la récupération des allocations familiales, alors qu'un parent seul gagnant 50 001 \$ le serait. Pourquoi le gouvernement ne veut-il pas modifier cette loi, qui est manifestement injuste? En outre, pourquoi le Sénat ne propose-t-il pas d'amendement pertinent?

Mme Langan: Madame la Présidente, je remercie le député de poser cette question.

D'abord, pourquoi le gouvernement présente-t-il un projet de loi si injuste? Dieu seul sait pourquoi. Ce gouvernement devient infâme. Il sera connu dans l'histoire comme le gouvernement ayant présenté à maintes reprises des projets de loi injustes, iniques et monstrueux.

• (1810)

Pourquoi le Sénat n'a-t-il rien fait pour remédier à la situation? Je ne puis parler au nom des sénateurs, mais je suis fort surpris qu'ils n'aient pas proposé de solution à ce problème dans leurs amendements. Ce que je trouve de plus déplorable, toutefois, c'est que, après avoir proposé l'adoption de cette motion sur le rejet des amendements du Sénat et avoir entendu tous les plaidoyers sur l'inéquité et l'injustice des mesures que renferme ce projet de loi, le gouvernement et le ministre n'aient pas supprimé ces inéquités. J'espère que, lorsque j'aurai terminé, le ministre nous dira que telle est son intention.

Une voix: C'est ce qu'il fera.